

# Vigoulet-Auzil *le Lien*

bulletin municipal - juin 2025



La

## FETE

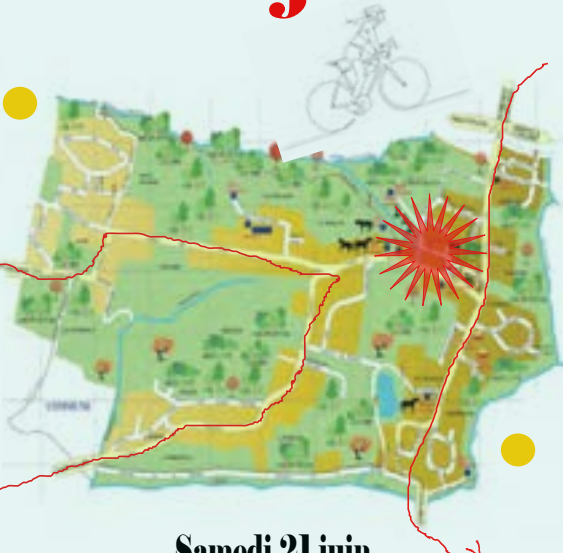


du village et de la musique

**21 et 22 juin 2025**



Inscription au repas



**Samedi 21 juin**

Jeux gonflables  
Tournoi de belote

Apéritif du comité des fêtes & blind test  
**Repas assis sur le thème du Tour de France**

Fête de la Musique  
Feu d'artifice

**Dimanche 22 juin**

Tournoi de pétanque  
Tournoi de babyfoot  
Spectacle de danse  
BBQ partagé



4

Vie Municipale

7

Dans mon village

13

Dans mon village  
Retour sur le Festival  
du Polar

# Sommaire

## Vie municipale

Avant-première : visite guidée de l'Espace Persik . . . . .	4
Terrains constructibles disponibles . . . . .	9
Le palmarès 2025 des villes et des villages où s'installer près de Toulouse . . . . .	10
Bonne nouvelle, les beaux jours sont de retour . . . . .	11
Notre communauté au jardin : petit rappel des règles . .	12

## Dans mon village

Les Aînés : bouger pour mieux vieillir . . . . .	15
Fête du Village . . . . .	16
Le Tour de France à Vigoulet-Auzil . . . . .	17
École : petit retour des événements par les élèves du CM2 . . . . .	18
Récupération des bouchons . . . . .	20
Invitation ACSELVA et Mairie . . . . .	21

## Intercommunalité

Eaux de pluie : adoptons les bons gestes . . . . .	21
--	----

## Environnement

Favorisons la biodiversité grâce à la tonte raisonnée ! .	22
---	----

### Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants :

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h  
et 14h à 19h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 8h à 12h



*Contact mairie*

Tél. 05 61 75 60 19

[www.mairie-vigoulet-auzil.fr](http://www.mairie-vigoulet-auzil.fr) | e-mail : [mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr](mailto:mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr)

**Direction de la publication :** Jacques Ségéric, Pascale Vignaux - **Rédaction :** commission Communication

**Illustrations :** couverture **Conception - Réalisation :** Sicoval - 31670 Labège - Imprimé sur papier PEFC

## VIGOULET-AUZIL SUR LE PODIUM pour le JDD, PALME D'OR pour Le Figaro !



e que votre serviteur vous dit depuis de longues années, il est vrai avec une passion intuitive, est confirmé par deux organes de presse nationaux, et pas des moindres : pour le *JDD* (Journal du Dimanche)

VIGOULET AUZIL est sur le podium des villes et villages de France où « il fait bon vivre » :

Ce classement n' a rien de subjectif, puisqu'il s'établit sur de nombreux critères précis tels que la sécurité, infrastructures culturelles, sportives, ludiques et autres, services de proximité, et bien sûr et surtout le cadre de vie : nous décrochons la deuxième place de la Haute Garonne, la dixième place de la région Occitanie, et la 190<sup>ème</sup> place pour la France entière sur plus de 36 000 communes ! *Le Figaro*, article paru le 16 mai 2025, a établi le palmarès des villes et villages où s'installer près de Toulouse, sur la base d'une quarantaine de critères ce journal a comparé la qualité de vie des 265 communes situées à moins d'une heure de Toulouse. Vigoulet-Auzil remporte la première place du palmarès ! Vous retrouverez l'article dans son intégralité un peu plus loin.

Pour la première fois de son histoire, le Tour de France fera deux passages sur notre commune le 16 Juillet, ce n'est pas un hasard...

Mais pas question de nous endormir sur nos lauriers : La commune veut continuer d'offrir à ses habitants bien évidemment un cadre de vie préservé et protégé, tous nos bois sont classés EBC (espace boisé classé), c'est à dire qu'il faut une autorisation spéciale pour couper des arbres, nos espaces agricoles et naturels sont sanctuarisés par notre PLU, la démarche BIMBY a permis un développement maîtrisé et en douceur, avec un solde positif de population de près de 200 habitants (source INSEE) en dix ans, permettant de sauvegarder notre école, nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés dans notre document d'urbanisme de 2018.

Sur les transports nous travaillons avec le Sicoval et le département au développement d'une piste cyclable en site propre reliant la station de métro de Ramonville ; nous travaillons aussi avec Tisséo et le département sur la création d'une ligne fixe de bus, sans suppression du TAD.

Sur la sécurité, nous avons obtenu du gouvernement la création prochaine d'une brigade fixe de gendarmerie (10 gendarmes et leurs familles s'installeront sur notre commune).

Sur l'accueil petite enfance, outre la crèche en cours de rénovation, sous le centre culturel, nous renforçons l'offre afin que tous nos enfants soient accueillis au village par la création d'une micro crèche qui verra le jour sur un lot du nouveau lotissement l'Orée du bois. J'ai rencontré récemment le Directeur de la Caisse d'allocations familiales de Haute Garonne, qui m'a apporté toutes les précisions utiles, et qui se souvient de Vigoulet-Auzil, comme de la commune qui a su bénéficier des financements CAF pour les infrastructures sportives (city Park, club house tennis) et du financement de la première yourte en Haute Garonne !

Sur les commerces et services de proximité, nous développons avec nos voisins (Pechbusque) une offre déjà bien engagée.

Sur l'offre culturelle , outre les animations permanentes du Comité des Fêtes, le désormais classique festival de piano dont la quatrième édition fut une réussite totale, Vigoulet-Auzil a créé le premier festival du roman noir historique, « Cadavre Exquis » qui fut un succès énorme pour sa première édition. On se souvient du prestigieux parrainage de Laurent Joffrin et de la présence du procureur François Molins. La prochaine édition aura lieu les 26, 27 et 28 Septembre, avec une distribution de plus en plus prestigieuse.

Enfin l'ouverture prochaine de l'Espace Persik viendra accroître de façon magistrale l'offre culturelle inédite par la reprise du cinéma en fréquence accrue, une programmation annuelle de théâtre, de danse, de concerts, d'expositions, de conférences etc... sans oublier notre restaurant « Coteaux » qui accompagnera sur site, toutes ces manifestations.

Oui mes amis, mes chers concitoyens , vous avez fait le bon choix en décidant de vous installer à Vigoulet-Auzil, qui mérite, Ô combien, sa place sur le podium des villes et villages de France où il fait bon vivre, et je m'engage avec mon équipe municipale (élus et agents) à ce qu'il en soit ainsi pour de longues années !



**Votre Maire, Jacques Ségéric**

# Avant-première : visite guidée de l'Espace Persik

**Nous l'attendions tous, le voici, le centre culturel nouveau est arrivé !**

Une visite guidée a été organisée en avant-première pour les associations de la commune le 12 avril dernier, et les derniers travaux d'aménagement extérieur sont lancés afin de pouvoir utiliser ce magnifique ensemble au mieux de ses capacités dès la rentrée, notamment lors de la deuxième édition du festival du livre qui aura lieu les 27 et 28 septembre prochains. Lorsque nous nous sommes lancés dans cette aventure il y a 5 ans, nous partîmes « tel Ulysse, heureux pour un long voyage »... nous étions loin de nous imaginer que, au-delà des péripéties inhérentes à tout grand projet, nous aurions à faire face à de nombreux avatars, tels la découverte de questions structurelles non mises en évidence par les nombreuses études préliminaires réglementaires, puis la mise en liquidation judiciaire d'un sous-traitant majeur qui nous a fait perdre de nombreux mois, ou la révélation de la porosité des murs de béton de la crèche lors des démolitions, nous obligeant à des travaux d'étanchéification et d'aménagements extérieurs non prévus !

Parlant d'aménagements extérieurs, et pour ne prendre qu'un exemple, le positionnement des places de parking PMR et voies correspondantes a été pour lui seul un véritable mini projet compte tenu des contraintes normatives et de la nature du terrain, l'équation n'admettant in fine qu'une seule solution !

Il a fallu bien entendu traiter les questions financières en parallèle, adapter les subventions aux évolutions de planning et gérer la trésorerie en conséquence.

N'omettons pas de saluer ici l'ensemble des entités qui nous ont soutenus, et dont la liste serait trop longue à citer, ainsi que nos partenaires et sous-traitants qui se sont fortement investis dans ce projet.

Une mention particulière pour le Sicoval, qui, au-delà de son rôle de gestionnaire de la crèche intercommunale située au rez de

jardin, a joué un rôle dimensionnant dans la conduite de ce projet.

L'opiniâtreté de l'ensemble des acteurs engagés a permis de venir à bout du chantier débouchant sur une réalisation que nous avons grand plaisir à vous présenter maintenant.

**Afin de vous en donner un avant-goût, effectuons une première visite virtuelle :**



*Hall d'entrée*

Le hall d'entrée permet d'accéder à la salle de spectacle Jean Cougul, dotée de gradins escamotables offrant 74 places confortables auxquelles peuvent s'ajouter 14 sièges additionnels en plusieurs rangées, modulables selon l'utilisation de la scène située à iso niveau.

À titre anecdotique, les gradins pèsent 5 tonnes, mais n'occupent qu'une profondeur de 2 mètres environ une fois repliés.

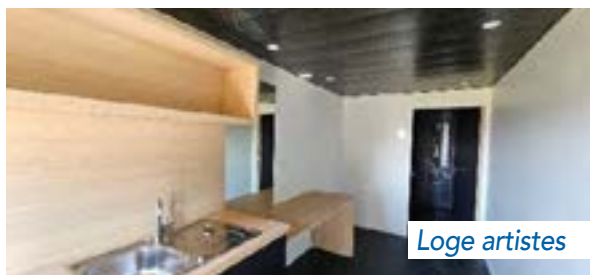


*Salle Jean Cougul, gradins (encore sous enveloppe protectrice) et cabine de projection*

*Salle Jean Cougul, gradins repliés*



Une loge pourvue de toutes les commodités est aménagée derrière la scène.



L'excellente acoustique a été préservée, les matériaux anciens restaurés lorsque nécessaire, et la salle est désormais équipée d'éclairages modulables et de la sonorisation ; l'ancienne cabine de projection a été remplacée par un dispositif encastré ayant permis de gagner de la place, adapté aux projecteurs de cinéma, et doté de liaisons informatiques (l'ensemble du bâtiment est câblé et équipé de prises permettant connexions internet et répéteurs WiFi). La salle offre une capacité maximale de 127 personnes.

L'accès à la salle peut également se faire par l'escalier extérieur et les coursives ; notons en passant que tous les accès, aussi bien extérieurs qu'intérieurs, sont sécurisés par le même système de badges programmables qui équipe actuellement les locaux de la mairie et de la médiathèque. L'éclairage des coursives est assuré par des rampes de LED déclenchées par capteurs.



Revenons au hall d'entrée, autour duquel sont disposés espaces de rangements, accueil, vestiaires, toilettes : il permet en outre l'accès à l'ascenseur PMR desservant les trois étages du bâtiment (l'ascenseur est également accessible à l'extérieur par une rampe PMR

coté est, ainsi que par escalier ouest et coursive sud) ; le revêtement métallique, outre son aspect esthétique, assure un confort acoustique de qualité.



L'étage est accessible soit par l'ascenseur, soit par escalier extérieur et coursive ; partant de l'ascenseur, on trouve à droite la salle Daniel Parisot, salle dont l'isolation acoustique a été travaillée afin de permettre l'exercice d'activités instrumentales tout en préservant tout en préservant la quiétude des voisins et des utilisateurs des autres locaux. Notons en passant que le revêtement acoustique mural est dû à une Vigoulétaine !



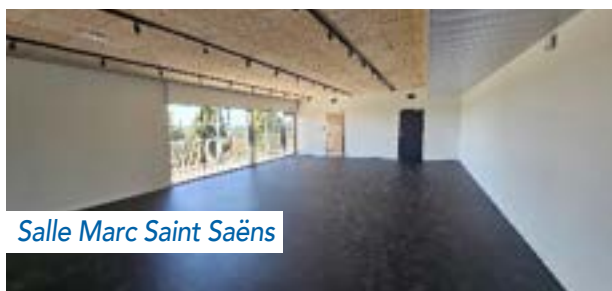
Face à l'ascenseur se trouve une grande terrasse couverte, espace de réception (mais également utilisable pour d'autres activités) contigu à la salle Marc Saint-Saëns, salle polyvalente utilisable aussi bien pour expositions, réceptions (espace de rangement, kitchenette, espace traiteur sont aménagés en liaison également avec la salle mitoyenne) ou différentes activités.

Des toilettes sont sur le côté de la terrasse, qui, disons-le en passant, est dotée de grandes baies vitrées s'ouvrant entièrement, permettant ainsi l'usage quelle que soit la météo.



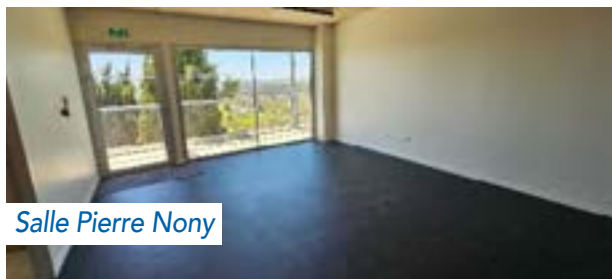
Terrasse couverte

Elle offre une capacité maximale de 90 personnes (en configuration « exposition » ; les normes de sécurité définissent en effet des « effectifs » pour chaque local en fonction du type d'utilisation, toutes conditions qui seront spécifiées dans le règlement d'utilisation des locaux - cf ci-dessous).



Salle Marc Saint Saëns

Enfin la salle Pierre Nony, côté ouest, permet d'accueillir des activités de restauration, et est équipée d'un passe-plats en liaison avec la cuisine située au rez-de-chaussée.



Salle Pierre Nony



Coin traiteur

L'étage offre une vue incomparable sur les Pyrénées, depuis toutes les salles !

Vous avez noté que des noms de personnalités ayant œuvré pour le bien de la commune ont été donné aux diverses salles, en accord bien entendu avec les familles.

Terminons la visite par le rez-de-jardin, où la crèche intercommunale (gérée par le Sicoval mais propriété de la commune qui en confère l'usage à titre gratuit) a été entièrement rénovée, intérieur comme extérieur (un magnifique sol souple remplaçant les anciens revêtements qui n'étaient plus guère appropriés à nos bambins), arbustes et plantations re-plantés ; la centrale géothermique qui alimente l'ensemble du bâtiment, et ayant remplacé la vieille chaudière énergivore et autres cuves à fuel, est insérée à la base de l'escalier Sud.



Cour crèche (dalles sur plots et sol souple) et ascenseur PMR

La finalisation du chantier est l'occasion de remettre à jour le règlement d'utilisation de l'ensemble des locaux et espaces municipaux, règlement applicable à tous les utilisateurs, vigouletains ou non, bénéficiant ou non de gratuité, personnes physiques et morales ; ce règlement, ainsi que la politique tarifaire associée, est similaire à ceux en vigueur dans les communes voisines qui, et nous les en remercions, nous ont fait bénéficier de leur expérience.

Rendez-vous donc à la rentrée pour commencer à faire vivre ensemble ces espaces qui vont donner une nouvelle dimension à la poursuite de la dynamisation de la vie du village.

Ce sera l'occasion de vous faire partager ce qui fut une intéressante aventure pour votre équipe municipale qui a consacré une part importante de son énergie (et de ses moyens financiers....) à ce que nous souhaitons être une réalisation traversant les prochaines décennies (le précédent Centre Culturel datait, rappelons le, de 1964...!) !

Nous espérons donc que nos lointains successeurs nous inviteront lors de la prochaine rénovation dans soixante ans !

**Richard Tisseyre**

# Espace Persik : chiffres clés

**5** ans de travail ;

Plus de **2 000 heures** de travail pour les agents municipaux, hors les heures des élus

**14** dossiers de demandes de subventions déposés ;

Résultat : **1,5 M Euros** obtenus pour un projet de **2,1 M Euros** ;

**2** concertations préalables ;

**20** études préliminaires ;

**1** Maître d'œuvre, **2** Bureaux d'Études associés, la Mairie étant Maître d'Ouvrage ;

**18** marchés gérés, plus de **50** avenants ;

**3** conventions signées avec le Sicoval.

> **une salle de spectacle** pouvant accueillir **127** personnes (ou **88** places en configuration gradins)

> **une salle exposition** + multi usages pour **90** personnes

> **une salle de musique** insonorisée

> **une terrasse panoramique** fermée de **40 m<sup>2</sup>**

> **un local restaurant** panoramique

> **une crèche** intercommunale (gérée par le Sicoval) entièrement rénovée y compris la cour extérieure désormais dotée d'un sol souple

> mise en **accessibilité PMR** de l'ensemble des locaux

> **places de parking PMR** et cheminement PMR extérieur

> **une rénovation énergétique** totale basée sur la géothermie (chauffage /climatisation)

> **un éclairage modulable**

> création d'**accès internet et Wifi**

> une utilisation optimisée de l'ensemble des locaux municipaux dont **Maison des Associations rénovée** et **yourte** rendue à sa vocation première au bénéfice de l'école des Coteaux

## Espace Persik : Les grandes étapes

### Concertation et benchmark

Benchmark communes voisines ..... octobre 2020

Concertation Associations..... novembre 2020

Concertation Vigoulétains..... janvier 2021

### La mise en concurrence

Appel à candidatures : 23 réponses ..... mai 2021

Commission Appel d'Offre / sélection / lancement concours architectes..... juillet 2021

Analyse des 3 offres retenues / commission AO

..... août 2021

Sélection du titulaire / notifications septembre 2021

### Les études préliminaires

Audits énergétiques ..... novembre 2021 – mai 2022

Faisabilité géothermie.. novembre 2021 – mai 2023

Diagnostic amiante..... décembre 2021

Relevés géomètre ..... février 2022

Diagnostics structures ..... février 2022

Diagnostic amiante ..... avril 2022

Études géotechniques avril 2022 - novembre 2023

Relevés réseaux ..... juillet 2022

Étude des risques ..... mai 2023

Étude acoustique ..... juillet 2023

### Les phases du projet

Avant Projet Simplifié (APS) ..... mai 2022

Avant Projet Définitif (APD) ..... juin 2022

Revue de Projet (première) ..... juillet 2022

APD modifié ..... août 2022

Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) (18

lots)..... mars 2023

48 dossiers de réponses déposés par les entreprises

Sélection / Commission AO ..... mai 2023

Passation des marchés (18 marchés + MO)

..... septembre 2023

Démarrage des travaux ..... 4 septembre 2023

Constat chantier ..... 18 décembre 2024

Réception chantier ..... 10 mars 2025 – 7 avril 2025

Levée des réserves (première)..... 24 mars 2025

### Les aléas

Renforcement structurels plafond crèche

..... octobre 2023 – janvier 2024

Liquidation judiciaire sous traitant (marché

électricité) et procédure juridique..... septembre

2024 – janvier 2025

Étanchéité crèche, expertise, accords Sicoval

..... novembre 2024 – mars 2025

Accord Sicoval sur finalisation réseaux extérieurs et

parking PMR..... avril – mai 2025

Le 26 mars 2025

A l'attention des habitants de Vigoulet-Auzil

Nos réf: JS/JELM/25.016

Mes chers concitoyens,

Je viens de recevoir une lettre de Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, relayant la décision gouvernementale votée lors du budget national par le Parlement d'augmenter la contribution des collectivités territoriales et donc de certaines communes en fonction d'une capacité théorique de moyens qu'auraient les habitants desdites collectivités territoriales.

Cette décision va augmenter sensiblement le prélèvement à la source sur les contributions et la participation de l'État contribuant à la bonne marche à notre économie locale. En clair, la contribution des communes est basée selon de savants calculs sur les capacités moyennes des habitants de notre commune.

L'État a ainsi imaginé que les communes et les collectivités territoriales seraient contraintes à cause de cette fiscalité exceptionnelle d'augmenter l'impôt local à hauteur de cette contribution, plutôt que de procéder à l'augmentation de l'impôt payé par le contribuable français.

Cette opération qui porte le joli nom de « DILICO » a été mise en œuvre par l'article 186 de la loi de finances 2025.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que malgré ce prélèvement obligatoire nouveau, je tenais à respecter mes engagements à l'égard de tous les Vigouletains et Vigouletaines, et j'ai donc pris la décision de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux (déjà l'une des plus basse de la strate) et que par conséquent, mon conseil municipal, dans sa délibération du 20 mars 2025, m'a entièrement suivi dans cet engagement et a voté à l'unanimité la stabilité fiscale communale.

Restant à votre disposition, votre bien dévoué.

Le Maire de Vigoulet-Auzil  
Vice-Président du Sicoval

Jacques SEGERIC



# Terrains constructibles disponibles



**Nouveau concept « Nature et Paysage »**  
un environnement d'exception pour ce lotissement pilote, respectueux de l'environnement.



**Contact :**  
Mairie de Vigoulet Auzil  
**05 61 75 60 19**



# Le palmarès 2025 des villes et des villages où s'installer près de Toulouse

Nous avons décidé de porter à votre connaissance cet article paru récemment dans *Le Figaro*, qui illustre le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

## À Vigoulet-Auzil, une vie culturelle et associative riche

Située à une vingtaine de kilomètres du centre de Toulouse, c'est Vigoulet-Auzil, qui arrive en tête. Si la commune de Haute-Garonne ne compte que 1 003 habitants, sa population a augmenté de 30 % en dix ans. Une fierté pour le maire Jacques Ségéric. « Nous avons la cote, nous attirons de nouvelles familles et de jeunes couples, il y a tout ce dont ils rêvent ».

Le village se démarque avant tout sur le volet loisirs, culture et sports en décrochant la 3<sup>e</sup> place du classement.

Un résultat qui ne surprend pas le maire. « Nous avons une activité associative très active et une vie culturelle établie ». Avec une trentaine de clubs, du tennis à l'athlétisme, les Vigouletains ne s'ennuient pas. Un engouement qui dépasse les frontières du bourg. « Nous avons plus de 450 licenciés dans notre club de foot, beaucoup viennent des villages voisins ». Les habitants partagent une autre passion commune : l'équitation. Surnommée la cité du cheval, Vigoulet-Auzil compte trois centres équestres et plus de 200 chevaux. « Ici, les voitures, les vélos, les piétons et les chevaux se partagent la route », lance avec enthousiasme Jacques Ségéric.

Et pour celles et ceux qui boudent le sport, pas d'inquiétude, la ville accueille un festival de piano en mai ainsi qu'un événement littéraire et historique qui réunit des auteurs de polars en septembre. « Nous ne voulons pas être une villedortoir, nous nous efforçons de créer de l'animation et du dynamisme », assure le maire.

La commune mise également sur le cadre de vie. Classée 31<sup>e</sup> pour le volet nature, plus de 20 % de la commune est recouverte d'espaces verts. « Vigoulet-Auzil, c'est un village qu'on a su préserver. On a mené une urbanisation douce pour conserver les coteaux, la verdure et les espaces agricoles », explique Jacques Ségéric. Cela va de pair avec le développement des mobilités douces.

« Nous souhaitons à terme créer de nouvelles pistes cyclables pour pousser les gens à aller au travail à vélo ». Au 43<sup>e</sup> rang pour les transports, la voiture reste toutefois le moyen de transport privilégié par 87 % d'actifs contre 1 % pour le vélo. Autre bémol : l'absence de gare. « Pour prendre le train, il faut faire une quinzaine de minutes de voiture, l'aéroport n'est qu'à un quart d'heure et le capitole a trente minutes », rassure l'élu.

“ Les gens n'ont besoin que du minimum, ils veulent surtout du calme et de la sérénité. ”

Une proximité avec le centre qui n'est pas à prendre à la légère. À la 133<sup>e</sup> place pour le volet commerces et services, la commune se démarque toutefois grâce à la présence de son école primaire qui accueille des élèves des villages alentour de la petite section au CM2. « On s'entraide, nous avons l'école, Pechbusque le centre commercial avec la boulangerie, la boucherie. Pour le reste, ils vont à Toulouse, les gens n'ont besoin que du minimum, ils veulent surtout du calme et de la sérénité », admet Jacques Ségéric. Un domaine dans lequel la ville obtient un score raisonnable (106<sup>e</sup>).



Si elle perd des points pour le nombre de cambriolages, elle en gagne grâce à un taux faible de coups et blessures. « Une brigade fixe avec dix gendarmes va s'installer prochainement pour renforcer la sécurité », se réjouit le maire.

Des atouts qui attirent et font flamber les prix de l'immobilier (75<sup>e</sup>). « Le ticket d'entrée est assez élevé. Ce sont souvent des couples qui gagnent au minimum 3 000 euros chacun », explique Mickael Cornille, agent immobilier.

Pour une maison moderne de plus de 100 m<sup>2</sup>, comptez entre 400.000 et 600.000 euros.

« C'est une commune prisée. Il y a de l'argent et du monde qui vient. Pour des prix plus abordables, il faut s'éloigner à au moins 20 kilomètres de Toulouse ».

**Emilie Andrieux**

**Publié le 16/05/2025 à 10:37,  
mis à jour le 16/05/2025 à 17:11**

## Bonne nouvelle, les beaux jours sont de retour

Les beaux jours sont de retour, et nous allons pouvoir profiter de nos terrasses pour un déjeuner en famille, un apéro entre amis ou même pour faire une petite sieste à l'ombre et apprécier les bruits de la nature.

**D**ans un même temps, la nature a repris ses droits, les haies grandissent à toute vitesse, les pâquerettes prennent toute la place dans les pelouses, et le gazon n'arrête pas de pousser.

Nous avons tous besoin de travailler nos jardins mais nous avons tous aussi envie que pendant nos moments familiaux ou amicaux, une tronçonneuse ne vienne pas gâcher ces moments précieux.

Dans cet esprit, la commune a choisi d'organiser les choses\* pour préserver cet environnement serein. Une consultation publique de la population a aussi été organisée sur le sujet en début de mandature, et les résultats exprimés ont conforté ce parti pris.

Ainsi les tontes, débroussaillage et autre utilisation de matériels bruyants sont autorisés :

- les **samedis** de **9h à 12h** et de **14h30 à 19h**
- les autres jours de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h**
- mais sont **interdits** les **dimanches** et **jours fériés**



Profitons tous ensemble et en même temps de nos beaux jours au calme.

**Bertrand Godin**

\* arrêté municipal du 27 avril 2015

# Notre communauté au jardin : un petit rappel des règles

Quelle est la hauteur autorisée des clôtures ? Ou encore des haies ? Que faire des déchets verts ? les brûler ? les composter ? les broyer ? Faisons un petit tour rapide des principales règles à respecter.

Que dit le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Vigoulet-Auzil sur la hauteur des clôtures ?

## • Clôtures

Les clôtures devront être traitées avec le même soin que les façades des bâtiments et ne devront pas constituer, par leurs matériaux, leur aspect ou leur couleur des dissonances architecturales avec le cadre environnant.

Les clôtures en fil barbelé sont interdites. Sont également interdites les clôtures de type claustras, et autres dispositifs bâches ou brande etc.

Les murs bahuts ou clôtures maçonnées sont interdits sauf pour supporter les portails d'accès et les fondations d'un dispositif de claire-voie.

Les enrochements sont interdits.

Pour garantir une insertion harmonieuse avec la configuration du terrain naturel, les clôtures doivent suivre la pente du terrain naturel.

## • Les clôtures sur rue

La hauteur des clôtures ne pourra excéder 1,60 mètre. Les portails doivent être traités en harmonie avec les clôtures. Les barreaudages dits à l'espagnole ou à la provençale, ou toute autre fantaisie en fer forgé sont interdits. Les clôtures ne doivent comporter ni chaperon, ni décrochement, leur sommet doit être légèrement arrondi.

## • Les clôtures sur limites séparatives

La hauteur des clôtures séparatives ne pourra excéder 2,00 mètres.

Elles seront constituées :

- soit par une rambarde de bois teinté doublée d'une haie vive placée à l'arrière (côté terrain d'assiette du projet).
- soit par des haies vives ou des rideaux d'arbustes doublés ou non d'un grillage placé à l'arrière (invisible depuis l'espace public).



En cas de reconstruction ou si la clôture à édifier se situe dans le prolongement de murs existants ne répondant pas aux critères ci-dessus, en particulier pour ce qui concerne la hauteur, il pourra être autorisé, si des raisons techniques ou esthétiques le justifient, une construction reprenant les dispositifs et dimensions des murs préexistants.

#### • **Les clôtures situées dans un corridor hydraulique et écologique**

Les clôtures doivent être perméables pour permettre la libre circulation de la petite faune.

### **Les haies**

#### • **Pour les Haies : Que dit le Code civil**

Une haie ne peut pas dépasser les 2 mètres de haut si elle est plantée à moins de 2 mètres de la limite de votre terrain. Pour les haies plantées à plus de 2 mètres de votre clôture, il n'existe pas de hauteur limite pour votre haie.

En revanche, pour les plantations de moins ou égal à 2 mètres de hauteur, la distance minimale de plantation est de 50 cm à partir de la limite de la propriété. La hauteur d'une haie se mesure en partant du sol jusqu'au point le plus haut de la haie (article 671 du Code civil). Lorsque vous décidez de planter un arbre ou une haie, il est important de réfléchir à la hauteur que pourra prendre votre haie ou votre arbre en fonction de l'espèce choisie. Et à l'occasion, tailler régulièrement votre haie pour qu'elle n'atteigne pas les 2 mètres de haut.

Malgré ces différents règlements, certaines personnes peuvent déroger à ces règles si :

- elles sont en possession d'un titre qui les autorise à ne pas respecter les distances.
- la servitude par destination du père de famille. C'est-à-dire que la haie ou l'arbre est plantée sur une propriété divisée en plusieurs blocs.
- La prescription trentenaire. C'est-à-dire que si l'arbre est là depuis 30 ans et qu'il dépasse les 2 mètres, il ne peut pas être ôté. Néanmoins, si elle vient à mourir, une replan tation ne peut être possible qu'avec les distances légales imposées.

Les branches des arbres de vos voisins dépassant sur votre propriété, restent la propriété de votre voisin. Vous ne pouvez pas élaguer ces branches sans son autorisation. Toutefois vous êtes en droit de lui imposer d'élaguer sa haie ou son arbre.

Si les branches ou les fruits des arbres de vos voisins tombent dans votre propriété, ils sont considérés comme vous appartenant.

#### • **Que faire si votre voisin n'accepte pas d'élaguer sa haie ?**

Votre voisin a l'obligation de couper ses haies. Le règlement à l'amiable reste préférable.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, une tentative de résolution amiable du différend par une conciliation, une médiation ou une procédure participative est obligatoire avant introduction d'une demande en justice (article 750-1 du Code de procédure civile).

Un conciliateur de justice vous aidera à régler tous les conflits du quotidien et donc ceux de voisinage. Le recours à un conciliateur de justice est une action gratuite.

Si un accord est trouvé, il fera l'objet d'un constat d'accord signé par les parties (possible homologation par le juge pour lui donner force exécutoire).

À défaut d'accord, une action devant le tribunal judiciaire sera alors possible.

Vous pouvez faire appel à un conciliateur en remplissant un formulaire sur le site *conciliateurs.fr*. La mairie pourra vous communiquer la liste des conciliateurs.

#### • **Travaux d'entretien des talus, haies en bordure de route : Limites de propriété entre le domaine public et privé**

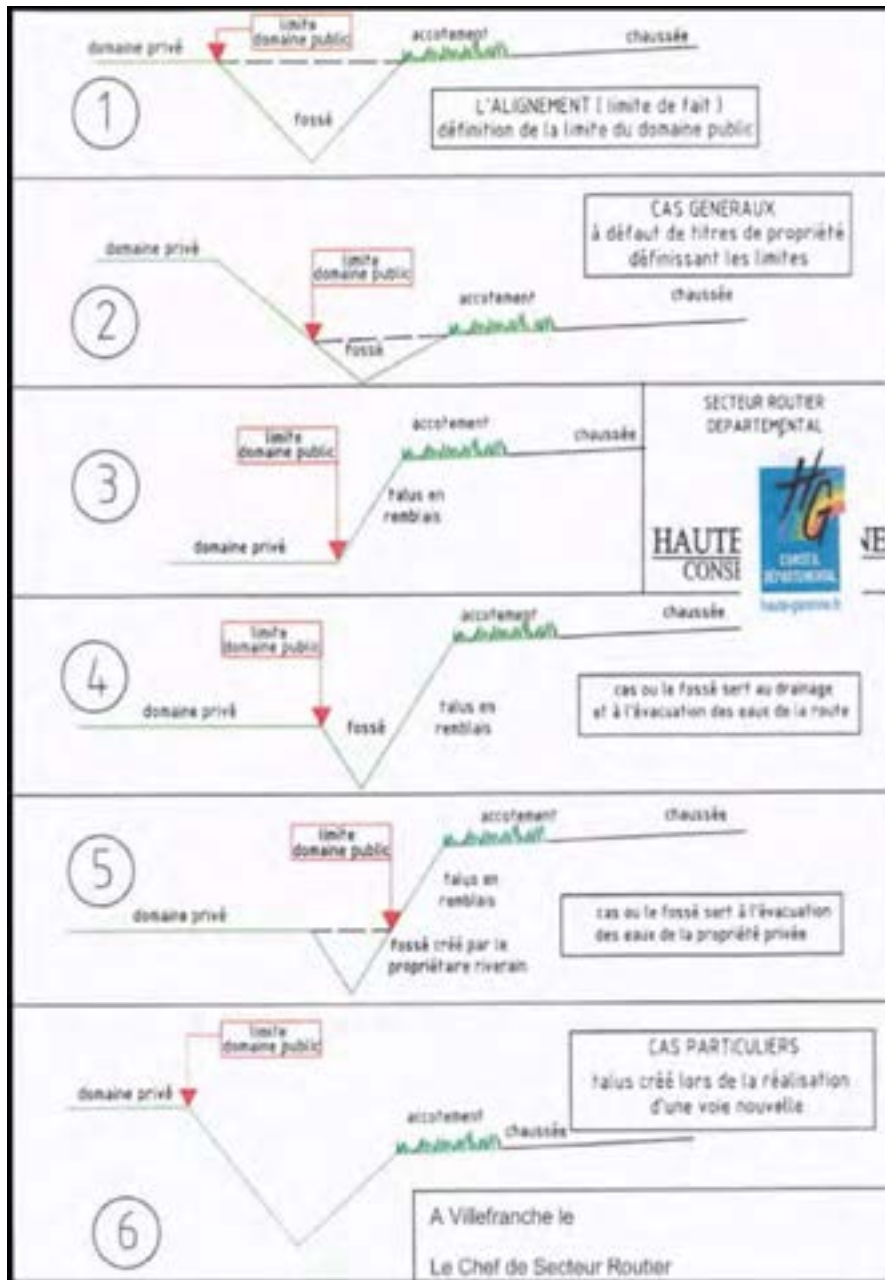
Le Conseil Départemental nous a communiqué un document précisant les limites de propriété entre le domaine privé et le domaine public (document ci-joint en fin d'article) et par conséquent, celles des travaux d'entretien des talus, haies en bordure de route incombant au propriétaire du terrain en limite.

Depuis plusieurs années, une grande majorité de Vigoulétains entretiennent leurs haies (en majorité des prunus) ou leurs talus ce qui fait que notre commune a su garder un aspect soigné et agréable.

### **Les déchets verts**

On entend par déchet vert :

- Les herbes après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies, arbustes, arbres
- Épluchures de fruits et légumes.



Sicoval et de joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les horaires d'ouverture sont également consultables sur le site du Sicoval.

- Le compostage  
Le Sicoval met à disposition gratuitement à compter de janvier 2025 des composteurs bois.

Le compostage permet de réduire jusqu'à 30 % le volume de votre poubelle et obtenir un engrais naturel pour votre jardin ou vos plantes. Vous pouvez ainsi composter les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas d'origine végétale, marc de café, tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, herbes sauvages, résidus de taille,...

- Le broyeur  
La commune a acquis avec les communes voisines un broyeur. Ce broyeur mutualisé permet le broyage des branchages afin de vous proposer du broyat (engrais parfait pour les plantations).

## • Brûler des déchets verts : Autorisé ? Interdit ?

Le brûlage de déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre est sanctionné d'une amende 750 euros.

## • Que faire alors des déchets verts ?

- La déchèterie

Les habitants de Vigoulet-Auzil ont accès à la déchèterie de Ramonville Saint Agne, de Mongiscard et de Labège.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024, l'accès aux déchèteries pour les particuliers se fait à l'aide d'un PASS. Si vous n'avez pas encore votre PASS, il vous suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site du

Vous pouvez sur rendez-vous auprès de la mairie amener vos branchages (sans feuilles) et à l'exception du pyracantha.

Vous pourrez si vous le souhaitez récupérer votre broyat.

À cet effet, nous vous communiquons (via panneau pocket et panneau lumineux) les dates durant lesquelles notre commune dispose du broyeur.

**Gérard Bomstain**  
**Maire adjoint en charge des travaux**  
**Jennifer El Maalem**  
**Directrice générale des services**



## Les Aînés : bouger pour mieux vieillir

**Viellir c'est inéluctable mais bien vieillir c'est mieux ! Il est important d'y travailler, de s'impliquer et surtout de continuer à bouger, ce qui pousse de nombreux Aînés de Vigoulet-Auzil à poursuivre la pratique du Silver XIII avec François.**

**U**ne nouvelle activité, la Danse de Salon, est également proposée avec Amandine qui permet, avec un peu d'application et beaucoup de persévérance de maîtriser la bachata et autres danses.

Il faut dire que les professeurs sont très motivants. Les bons moments et les fous rires sont très fréquents...

Le repas annuel des Aînés a réuni une quarantaine de convives heureux de se retrouver pour partager un moment agréable.

### **Pour tous**

Les cours de dessin avec Christine, mis en place ces derniers mois, sont aussi fort animés et les résultats commencent à poindre ; bref de futurs artistes en devenir...

**L'équipe du Lien Social :**

**Catherine Bayot,**

**Virginie Bousquet, Marie Coche**





## Fête du Village

L'année 2025 signe le retour de la fête du village sur 2 jours ! Nous vous donnons donc rendez vous les samedi 21 et dimanche 22 juin 2025 pour participer aux activités pour les petits et grands organisées par le Comité des Fêtes.

Le thème sera cette année " Le Tour de France " puisque nous aurons la chance de voir passer celui-ci dans notre beau village quelques semaines après la Fête.

Durant toute la durée des festivités, le comité des fêtes tiendra une buvette et proposera

également le dimanche midi une petite restauration (grillades et frites).

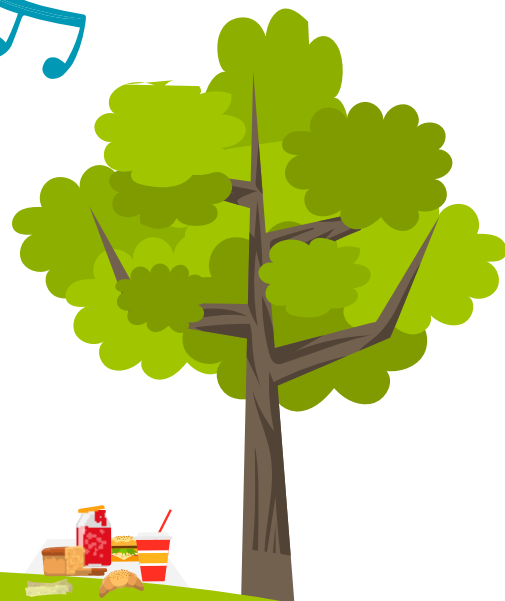
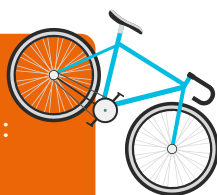
Vous recevrez courant du mois de juin dans votre boîte aux lettres le programme détaillé ainsi que le bulletin d'inscription au repas mais vous pouvez dès à présent scanner le QR code pour procéder à votre inscription par internet.

Nous vous attendons nombreux comme chaque année pour fêter notre village et le début de l'été tous ensemble!

**L'équipe du Comité des Fêtes de Vigoulet-Auzil**

Les temps forts du weekend seront :

- Le samedi 21 juin : les jeux et jeux gonflables, un tournoi de belote, l'apéritif offert par le comité des fêtes accompagné d'un blind test, le dîner assis sur le thème du Tour de France, des animations pour célébrer la fête de la musique et le traditionnel feu d'artifice !
- Le dimanche 22 juin : un tournoi de pétanque et un tournoi de babyfoot, le spectacle de danse et pour finir le weekend ensemble : un barbecue partagé.



# Le Tour de France à Vigoulet-Auzil



La 112<sup>e</sup> édition du Tour de France passera 2 fois dans notre village le jeudi 16 juillet, à l'occasion de la 11<sup>e</sup> étape qui part et arrive à Toulouse.

**P**remier passage par la D35 (avenue des coteaux en venant de Pechbusque) puis avenue du lac. Horaire prévu : 14h40 pour la caravane publicitaire, puis coureurs à partir de 16h25.

Second passage peu de temps après en remontant l'avenue des Pyrénées (en venant de Lacroix Falgarde) puis avenue des crêtes et avenue du val, en direction du chemin des étroits. Pour ce second passage, la caravane est prévue à 14h53, les coureurs cyclistes à partir de 16h37.

**Prenez vos dispositions, la circulation sera compliquée dans le village dès le matin, et impossible à partir de 11h.**

**Aucune autorisation ou dérogation pour circuler en voiture ne sera accordée, même pour raison médicale.**

À l'occasion du prochain passage du Tour de France, les élèves de l'école des coteaux ont eu l'occasion de rencontrer le coureur cycliste, Quentin Pacher, originaire de Castanet, grâce à Déborah et Cédric Mézergues du restaurant Coteaux, qui ont organisé sa venue. Un grand merci à eux, ainsi qu'à Julie Cavalié, qui a immortalisé ce moment.

Nul doute que Quentin Pacher sera particulièrement encouragé le 16 juillet prochain lors de son passage dans Vigoulet-Auzil !

*Pascale Vignaux*





## École : petit retour des événements par les élèves du CM2

### Halloween

Le 18 octobre 2024, nous avons fêté Halloween à l'école des coteaux. Nous avons fait une photographie de tous les enfants déguisés (et non déguisés). Ce jour-là, l'école était sinistre ! Les maîtresses étaient des sorcières et le directeur Frankenstein. Les enfants étaient déguisés en monstre en tout genre. Et pour terminer, nous avons fêté les anniversaires des classes.

Halloween est une fête folklorique datant de chez les Anglo CELTES qui se fète la nuit 31 octobre. Son nom signifie « la veille de tous les saints » en anglais contemporain.

Un exemple de personnage célèbre d'Halloween est la citrouille JACK-O-LANTERN.

### Landart

Nous avons fait un projet basé sur le thème de la nature. Ce projet consiste à créer au sol des œuvres avec des éléments de la nature que nous avons ramassé nous-mêmes. Tous les élèves, de la maternelle au CM2, ont participé.



### ELA

Nous courrons pour une association contre la leucodystrophie. Il s'agit d'une maladie qui touche le système nerveux.

Les nerfs qui font passer l'information entre le cerveau et les muscles ou les organes sont rongés par la maladie petit à petit.

Nous allons le faire le début juin au stade de Vigoulet.

Depuis le moi d'avril, nous effectuons une collecte de dons pour aider l'association. Si vous voulez nous aider, n'hésitez pas à vous renseigner et à vous rendre sur leur site internet.

L'année dernière, nous avons réussi à collecter plus de 4 000 € ! Nous espérons battre notre record !

Alors rejoignez-nous et venez nombreux !



### Carnaval

Cette année, nous avons fêté le carnaval, nous avons appris une chanson du nom de « Aux arbres citoyens » du chanteur Yannick Noah. Cette chanson a été chanté pendant le trajet de l'école à la mairie.

Le thème de ce carnaval était l'écologie comme le dit la musique. Nos familles sont même venues nous assister. Chaque classe avait sa couleur de vêtement pour faire comme un arc-en-ciel. Nous portions des



masques réalisés avec l'ALAE. Ce magnifique après-midi a été fêté le vendredi 28 mars lors d'un défilé dans les rues du village avec un char en tête du cortège qui a mis l'ambiance avec sa musique à fond !

### Sportifs de haut niveau

Cette année, nous avons rencontré deux sportifs de haut-niveau. Hugo Didier, nageur professionnel paralympique, champion paralympique. Il est atteint du pied-bot. Maladie qui touche les jambes. Il s'entraîne aux dauphins du TOEC. C'est un étudiant ingénieur qui a 23 ans.

Quentin PACHER, cycliste du Tour de France qui s'entraîne sur nos coteaux vers Castanet. Il a gagné de nombreuses médailles dès son plus jeune âge. Son but sera de faire gagner le leader de son équipe.



### Harcèlement

Un groupe de personnes qui embête, intimide ou agresse une personne de façon répétée. Le harcèlement peut engager des tentatives de suicide. C'est une chose très grave qu'il ne faut

pas garder pour soi et ne pas hésiter à en parler à une personne de confiance.

Chaque année, nous agissons contre le harcèlement en mettant des affiches un peu partout dans l'école. Nous avons aussi fait un projet programmation avec le logiciel SCRATCH (cf ci-dessous) afin de créer des jeux-vidéo. Dans un cas de harcèlement, il y a le ou les harceleurs, la victime ou la cible et le ou les témoins.

Le cyberharcèlement : c'est une forme de harcèlement via internet et les réseaux sociaux. Les CM2 ont une formation avec la gendarmerie. Tous contre le harcèlement !



### Marche rose

C'est une marche qui est faite en octobre pour la lutte contre le cancer du sein.

Toute l'école des coteaux a marché dans la forêt de Vigoulet près du centre équestre jusqu'aux laboratoires FABRE.

Cette marche a pour but de sensibiliser les femmes, mais aussi les hommes, pour les inciter à se faire contrôler par les médecins et à avoir un suivi médical tous les ans.





## Récupération des bouchons

À la Mairie de notre agréable village nous avons à disposition un container pour déposer nos bouchons propres et secs de liège et de plastiques (bouchons : des bouteilles, à séparer de la bouteille après utilisation !, de dentifrice, de lessive, de compote, couvercles etc.) au profit de l'association : **Solidarité Bouchons 31** .

### Qui sommes-nous ?

Une association déclarée d'intérêt général par décision de la D.G.F.P. en date du 09/08/2012, ce qui nous autorise à délivrer des reçus fiscaux aux personnes nous faisant des dons...

### But de l'Association :

- Promouvoir un élan de solidarité en faveur des Handicapés (dons en espèces pour complément d'achat de fauteuil, d'aménagements divers, ex douche.) et des Associations qui leurs viennent en aide (sportives, divertissements principalement) ainsi en 2024 c'est 9.000,00 € que nous avons donné.
- Nous fédérons les efforts de milliers de collecteurs de bouchons liège et plastique, puis de bénévoles qui les trient (une vingtaine) et de bénévoles qui les expédient à un recycleur (une cinquantaine) en chargeant un semi-remorque de 12/13 tonnes environ de bouchons plastiques.

Ce recyclage de bouchons liège et plastique participe à éluder que des plastiques se retrouvent dans des incinérateurs, ou enterrés ou non dans des décharges, soient déchiquetés et qu'une grande quantité finissent dans les rivières puis les océans et in fine dans l'eau que nous buvons, voir l'émission sur France 5 du 25 mars *Des eaux pas si claires...*

Aussi, nous réalisons des interventions dans les Écoles primaires pour sensibiliser les élèves à cette action d'écologie.

Pour plus d'informations vous pouvez visiter notre site internet en tapant simplement sur le moteur de recherche : **Solidarité Bouchons 31**

**Nous vous remercions pour l'apport des bouchons liège et plastique que vous ferez dans le container situé dans le hall de notre Mairie.**

**Paul RIVALS**

**Trésorier de Solidarité Bouchons 31**



# Invitation ACSELVA et Mairie

L'Association Culturelle Sportive et de Loisirs de Vigoulet-Auzil (ACSELVA) vous propose un après-midi d'échanges sur un stand dédié pendant la fête du village le 21 juin 2025.

Avec l'inauguration prochaine de l'Espace Persik nouveau Centre culturel de Vigoulet-Auzil, La Mairie, l'Association Culturelle Sportive et de Loisirs de Vigoulet-Auzil (ACSELVA) vous propose un après-midi d'échanges sur un stand dédié pendant la fête du village le 21 juin 2025.

Le lendemain, le dimanche 22 juin, lors de l'accueil des nouveaux habitants, nous vous proposons de partager un apéritif de bienvenue et de découvrir le nouvel espace Persik, Salle Saint-Saens, à 11h30. À ces deux occasions d'échange entre la Mairie, l'ACSELVA et les responsables des associations, vous pourrez vous exprimer et répondre à ces questions :

- Quelles activités aimerais-je voir à Vigoulet ?
  - Comment améliorer les activités déjà proposées ?
  - Quels professionnels recommanderais-je pour animer une activité ?
  - Est-ce que je serais volontaire pour animer une activité (bénévole ou payante) ?
  - Comment rejoindre les associations du village en tant que bénévole ?
- Nous vous attendons nombreux

**Jacques Ségéric,**  
**Maire de Vigoulet-Auzil**  
**Olivier Regnault, pour l'ACSELVA**

## Intercommunalité



## Eaux de pluie : les bons gestes

Le Sicoval constate régulièrement dans les réseaux de collecte des eaux de pluie la présence d'huiles ou de peintures usagées, de solvants ou de gravats.

Or, les gravats peuvent boucher les canalisations. Quant aux huiles, solvants et peintures, ils ont un impact direct sur l'environnement, les eaux de pluie étant rendues à la nature sans dépollution préalable, ni assainissement.

Pour rappeler à chacun d'entre nous les bons gestes qui permettent d'éviter bouchons et pollutions, le Sicoval propose ce flyer.

**En savoir plus : <https://www.sicoval.fr/habiter/eau-et-assainissement/la-gestion-des-eaux-pluviales/>**

**L'eau de pluie est une richesse**

**NE POLLUEZ PAS  
LES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES  
ADOPTÉZ LES BONS GESTES !**

**LES PEINTURES USAGÉES**  
doivent être ramenées en déchèterie ! Et les outils rincés dans un lavabo.

**LES HUILES USAGÉES**  
(de fritures ou de vidange) se rapportent également en déchèterie.

**ICI COMMENCE LA GARONNE, N'Y JETÉZ PAS VOS DÉCHETS !**

**LES EAUX SALES**  
de nettoyage doivent être évacuées via le réseau d'assainissement (toilettes ou lavabos).

**Lors de vos chantiers, évitez de laisser traîner VOS GRAVATS** que les pluies pourraient transporter dans le réseau pluvial. Pensez à amener vos rebblais en déchèterie !

Contact : [accueilEPU@sicoval.fr](mailto:accueilEPU@sicoval.fr) - 05 31 84 27 98

**L'EAU, TROP VITALE**  
pour en perdre une goutte

**50 Sicoval**  
ans  
au Sud-est Toulousain

Conception/Impression: Sizoval - Images: Adobe Stock - Page: 100 exemplaires - Avril 2025



## Favorisons la biodiversité grâce à la tonte raisonnée !

Et si nous remettons en question nos pratiques liées à la tonte de nos pelouses et espaces verts ?

On apprécie traditionnellement la vue d'une pelouse bien tondue, sur laquelle « rien ne dépasse » : ça fait « propre », « soigné », « entretenu », et pourtant ce type de tonte appauvrit la biodiversité, tout en générant plus de besoins en eau l'été, du fait du manque de protection des sols.

Et si nous passions à la tonte dite « raisonnée » ?

Aussi appelée « tonte différenciée », cette pratique propose de réduire drastiquement la fréquence et/ou la surface tondue en laissant des espaces non tondus dans votre jardin, où la nature peut évoluer librement.

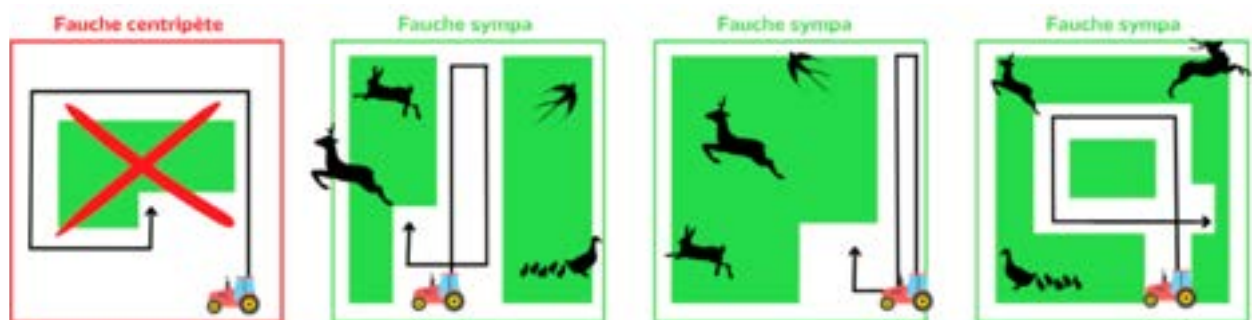
La bonne nouvelle, c'est qu'en plus de favoriser la biodiversité, la corvée de tonte devient ainsi moins fastidieuse et chronophage ! Que vous ayez un jardin petit ou grand, chaque mètre carré compte pour vérifier le célèbre adage « Less is more »...

Comme le rappelle la LPO, la végétation est la base de la chaîne alimentaire. Accepter les plantes sauvages spontanées dans votre jardin, c'est permettre aux insectes, oiseaux, et petite faune (crapauds, lézards...) d'y trouver le gîte et le couvert. Tondre la pelouse trop rase ne permet par ailleurs pas aux végétaux de fleurir, ce qui limite la pollinisation et la présence de la biodiversité.

En variant les fréquences et zones, en tondant juste des parties de pelouse, de manière alternative, on alterne ainsi des zones où la végétation pousse librement, et d'autres qui sont tondues, généralement pour faciliter les lieux de passage fréquents.

**Les avantages de la tonte raisonnée**

Elle permet d'amener plus d'espèces végétales dans les jardins, et donc plus de pollinisateurs.



Diversifier sa tonte permet d'amener plus d'espèces végétales dans nos jardins et d'amener plus d'insectes pollinisateurs.

	Fréquence de coupe / an	Hauteur de coupe	Nombre d'espèces végétales / parcelle
Gazon	18 à 25 tontes	~ 3 cm	3 à 5
Pelouse	12 à 15 tontes	~ 6 cm	15 à 20
	6 à 8 tontes	~ 10 cm	20 à 30
Prairie	2 fauches	~ 8 cm	25 à 30
	1 fauche	~ 5 cm	25 à 25
	1 fauche tous les 2 ans	~ 5 cm	30 à 35

Les herbes plus hautes permettent de capter l'humidité de l'air qui redescend sous forme de micro-gouttelettes jusqu'au sol. Cela permet de garder un peu de fraîcheur et de réduire les arrosages. Vous économisez du temps, de la fatigue et de l'essence.

Enfin, même si cela reste un critère subjectif, les jardins en tonte raisonnée sont d'une beauté naturelle incomparable, grâce à

leurs couleurs vives et à une biodiversité foisonnante.

Dernier point à prendre en compte : lors de la tonte, prêtons attention au circuit de nos machines pour permettre à la faune de s'échapper. Une tonte centripète emprisonne les espèces et les condamne. Voir schéma ci-dessus.

**Pascale Vignaux**

Sources : LPO, Bon Pote.



AGRÁRMINISZTERIUM  
 Budapesti Művelődési Központ  
 1051 Budapest, Rózsák tere 1. sz. épület  
 (Közvetítő: Dr. Károlyi Zoltán) (P/2017/062)



LES 27 & 28  
SEPTEMBRE 2025  
VIGOULET-AUZIL  
CADAUVRES  
EXQUIS

2<sup>e</sup> FESTIVAL  
DU ROMAN NOIR  
HISTORIQUE



CADAUVRES  
EXQUIS

FESTIVAL DU ROMAN NOIR HISTORIQUE